A propos du «tu indéfini» en français

Song-Nim KWON
Université d'Orléans
songnim@wanadoo.fr

0. Introduction

La situation de communication se laisse caractériser par différents éléments constitutifs :

- les protagonistes du discours, acteurs de la communication ;
- les objets présents, l'environnement perceptible ;
- le temps et le lieu spécifiques.

Parmi les expressions déictiques en français, les pronoms personnels sont les plus connues et les plus évidentes. En effet, pour recevoir un contenu référentiel précis, les pronoms personnels exigent que l'on prenne en considération la situation de communication. En tant que déictique pur, le signifié de «tu» se voit décrire en deux traits :

- trait 1 : c'est un singulier animé ;
- trait 2 : cela désigne la personne à qui l'on parle.

Il s'agit respectivement du sens descriptif (trait 1) et du sens instructionnel (trait 2). Ainsi, contrairement à E. Benveniste (1966) qui a considéré ce pronom hors du discours effectif comme «une forme vide qui ne peut être rattachée à un concept», le sens de ce pronom reste stable : bien que le référent varie selon la situation d'énonciation, l'information que véhicule le «tu» est de façon constante «la personne (ou un animé quelconque) à qui l'on parle (Kleiber, 1986)»

Dans le cadre de ce travail, nous étudierons un emploi spécifique de «tu» qui semble contrarier la description que nous venons d'évoquer. Il s'agit de ce que l'on nomme communément le «tu indéfini», le «tu arbitraire» ou encore le «tu générique».

Considérons les énoncés suivants :

(1) (le locuteur parlant de sa journée au bureau) Tu travailles toute la journée et tu te fais blâmer en plus !

(2) Si tu fais un enfant dans ce pays-là, tu es un homme mort.

Pour expliquer le «tu» dans cet emploi, on opte en général pour la solution consistant à ouvrir la place de «tu» à n'importe quel individu. Ce qui revient à dire que n'importe quel référent peut prendre cette place dans une situation d'énonciation.

Refusant cette solution, nous proposons dans cette étude quelques arguments en faveur d'une autre interprétation possible de cet emploi : selon nous, en employant le «tu» de cette figure, le locuteur invite son interlocuteur à devenir le protagoniste principal de la scène verbale qu'il a dressée pour que celui-ci puisse suivre le récit de façon plus active.

L'objectif de ce travail est donc double :

- montrer que le terme «indéfini» pour qualifier cet emploi de «tu» n'est pas adéquat ;
- montrer que cet emploi de «tu» est plutôt gouverné par ce que Vandeloise a appelé le «principe de transfert[1]».

Dans cette perspective, nous allons dans un premier temps comparer le «tu classique» et le «tu indéfini». Nous traiterons ensuite quelques exemples qui illustrent que le principe de transfert est très usité dans la langue française et que cet emploi de «tu» n'est rien d'autre qu'un de ces exemples.

1. «tu» classique vs «tu» indéfini

Reprenons la définition de «tu» que nous avons évoquée plus haut. Le signifié de «tu» se décrit en deux traits :

- trait 1 : c'est un singulier animé ;
- trait 2 : cela désigne la personne à qui l'on parle.

À cause de sa valeur instructionnelle, le «tu classique» paraît déjà indéfini ; ce n'est que dans une situation d'énonciation qu'il reçoit un contenu référentiel précis. C'est probablement, pour cette raison que Benveniste a pensé que hors du discours effectif il s'agissait d'une forme vide. Pour le «tu indéfini», cette idée d'indéfinition semble persister même dans une situation d'énonciation : le contenu référentiel semble ne pas être saturé de façon précise.

Mais même si on accepte cette idée, le caractère non saturé de «tu» dans l'emploi de «tu indéfini» correspondrait à un série d'interlocuteurs potentiels par rapport au locuteur.

La preuve en est que s'il s'agit d'un interlocuteur avec qui le locuteur (ou l'auteur) entretient une relation de «vouvoiement», le «tu indéfini» se transforme en «vous indéfini».

Donc, nous ne pensons pas que le sentiment d'indéfinition réside à ce niveau. L'énoncé de «tu classique» est marqué par l'ancrage non seulement sur le plan de la «personne» mais également sur le plan spatio-temporel, *nunc et hic* ; l'énoncé de «tu indéfini» est marqué par l'ancrage de la personne de la même façon que le «tu classique», «celui à qui on parle» mais

[1] Principe de transfert (1986) : Le locuteur a la faculté de se déplacer mentalement en tout point utile à la perspective selon laquelle il conçoit la scène objective qu'il décrit.

non par l'ancrage spatio-temporel. Autrement dit, ce qui est indéfini ne relève pas de «la personne» mais de la dimension spatio-temporelle.

Le terme «générique[2]» ne semble pas adéquat non plus. Le «tu générique» n'a pas la même portée référentielle qu'un SN générique : le SN générique «les étudiants» par exemple comprend les étudiants actuels, les étudiants du passé, les étudiants à venir, les étudiants contre-factuels. Or, le «tu (générique)» ne peut être que l'interlocuteur à chaque situation d'énonciation.

Parmi les critères d'identification d'un SN générique, on compte *«l'impossibilité de demander un complément identificateur»*. À savoir que si le SN «les étudiants» est générique, on ne peut pas demander de précisions sous forme de *«lesquels?*» ou *«quels étudiants?*». La réponse sera forcément tautologique.

À présent, reprenons l'énoncé cité plus haut sous un autre numéro pour appliquer ce type de test :

(3) A : Si tu fais un enfant dans ce pays-là, tu es un homme mort.

B : Pourquoi tout à coup tu me dis ces choses-là?

L'enchaînement naturel entre A et B montre que le propos de A est bel et bien adressé à B. On peut en conclure que ce n'est pas le «tu» qui est générique. L'idée communément répandue sur la généricité de ce type d'énoncé veut que l'énoncé soit générique, et non le «tu»[3].

Un énoncé générique ne comporte pas lui-même de spécification spatio-temporelle contingente. Un énoncé générique n'est pas borné dans le temps. Ainsi, le temps grammatical des phrases génériques est au présent car le présent est le seul temps qui ne pose pas de bornes. Les énoncés comportant le «tu» dit «générique» sont également au présent. Ainsi, si l'on change le temps grammatical de l'exemple (2) comme dans l'énoncé «Si tu as fait un enfant dans ce pays-là…» ou bien «Si tu auras fait un enfant….», le «tu» ne donne plus l'impression d'être «générique».

En somme, tout cela revient à dire que le «tu» renvoie toujours et seulement à l'interlocuteur présent dans une situation d'énonciation. Autrement dit, le pronom «tu», quel que soit le type d'emploi, classique ou indéfini, est un indice qui nous mène à un et à un seul interlocuteur par rapport au locuteur au moment d'énonciation.

Comment dans ce cas expliquer cet emploi dit «indéfini» du pronom «tu» ?

Dans ce dessein, nous adopterons le principe de transfert élaboré par C. Vandeloise.

---

[2] La «généricité» qui paraît à première vue chose acquise, est en réalité une notion difficile à cerner. Sans la développer, nous nous contentons de nous fonder sur les deux articles de G. Kleiber (1985, 1987).

[3] Pendant ce colloque, S. Bouquet a beaucoup insisté sur ce point.

2. Le principe de transfert et le français

La capacité de déplacement est une des caractéristiques du langage humain, par cette opération nous pouvons parler d'événements dans le passé ou dans le futur, etc. Dans ce sens, nous pouvons dire que toutes les langues utilisent cette faculté de transfert mental. Mais le principe du transfert ne se pratique pas au même degré dans toutes les langues.
Considérons la série d'exemples suivante :

(4a) (au tel.) Je **viens** tout de suite.
(4b) (la mère répond à son fils qui frappe à la porte) Oui, j'**arrive** !
(4c) (un saxophoniste sur scène, regardant une belle femme entrer dans le bar) Elle **s'est avancée** vers la scène.

Et sa traduction en coréen :

(4'a) Na kos' ga-l-kke.
Moi tout de suite **aller**-futur-promesse
lit. «Je vais tout de suite».

(4'b) Kîrä, ga-n-da.
Oui, **aller**-présent-déclaratif
Lit. «Oui, (je) vais».

(4')c Kînyô-nîn mudä-ro daga - o - as' - ta.
Elle-topic scène-direction-**s'approcher-venir**-passé-déclaratif.
Lit. «Elle est venue de plus près vers la scène»

De cette série de traduction, nous pouvons retirer les deux observations suivantes :
- Premièrement, le français et le coréen ne disposent pas des mêmes moyens d'organisation spatiale : les locuteurs coréanophones construisent une relation spatiale égocentrique, à savoir que les locuteurs demeurent le point de repère. Les francophones en revanche construisent une relation spatiale en prenant leurs interlocuteurs comme point de repère. C'est-à-dire qu'ils effectuent un transfert mental pour organiser la relation spatiale à la place de leurs interlocuteurs.
- Le second point notable se résume dans l'un des propos de S.-C. Levinson (1983). En évoquant des cas dans lesquels le locuteur construit une relation spatiale à partir de son interlocuteur, comme cela se manifeste dans la réponse *Oui, Je viens!* (au lieu de dire *Oui, Je*

vais !) à la suite de la question *Tu viens ?*, S.-C. Levinson (1983) essaie d'expliquer cette formulation par la remarque suivante : "(p.83) Such an usage may have diachronically arisen from a polite deictic shift to the addressee's point of view". La construction de la relation spatiale que réalise le locuteur après s'être déplacé mentalement, prenant ainsi la place de son interlocuteur, serait donc d'après lui à l'origine d'une manifestation de politesse envers l'interlocuteur. Faire un effort mental pour se situer à la place de l'autre (pour faire de l'autre le point de repère) serait en effet un signe de politesse, voire d'estime envers lui. Le coréen est une langue qui codifie un système relativement complexe de degrés de politesse, c'est-à-dire que différents degrés de politesse sont non seulement grammaticalisés mais également lexicalisés. C'est sans doute pour cette raison que dans ce type de langue (c'est également le cas du japonais), le besoin de recourir à ce type de déplacement mental pour marquer la politesse envers son interlocuteur est minime.

Dans tous les cas, il est intéressant de noter comment chaque langue utilise des moyens différents pour exprimer des nuances similaires.

Dans le cas du pronom personnel, nous constatons une telle différence entre le français et le coréen.

Nous pensons donc que le «tu indéfini» est mal nommé et qu'il correspond en réalité à une des nombreuses manifestations du jeu de déplacement mental.

3. Transfert des personnes

3.1. tu

Partons des exemples suivants :

(5a) (le locuteur parlant de sa journée au bureau) Tu te tues au travail toute la journée et tout ça pour un salaire de misère !

(5b) (le locuteur parlant de ses enfants) Tu les emmènes en vacances, tu leur offres tous ce qu'ils veulent… Rien à faire. Ils sont toujours mécontents.

(5c) J'en veux pas, déclare Conan. Une jument, mon vieux !… J'ai eu comme ça une Macédonienne: dès que t'approchais, elle était si contente qu'elle se tapait de grand coups de tête dans le mur ! (vercel, Cap. Conan, 1934, p. 25, TLFi)

(5d) Il faut que j'écrive à ma mère. J'ai promis. Seul dans sa chambre, il pensa : «Puisque tu as dit que tu allais écrire, tu écriras.» Et sans attendre il s'assit à sa table, réfléchit un instant, puis commença une lettre (Green, Moïra, 1950, p. 13, TLFi)

Dans la solution du «tu indéfini» ou du «tu générique», le nombre de référents deviendrait potentiellement infini. Cela reviendrait au fond à dire que «je m'adresse à toi mais ce n'est pas vraiment à toi que je m'adresse». Or, au sens physique du terme, un locuteur ne peut s'adresser qu'à son interlocuteur. Nous proposons donc une autre solution plus porteuse de sens pour ce cas de figure : en employant le «tu», le locuteur invite son interlocuteur en qualité de protagoniste principal de la scène verbale qu'il a dressée. Ainsi, l'interlocuteur se sent-il davantage concerné par le récit. D'ailleurs, dans les exemples (5a-5c), le locuteur parle de sa propre expérience en mettant son interlocuteur en situation de protagoniste de cette expérience. De cette façon, il sensibilise davantage son interlocuteur. Celui-ci est, en quelque sorte, forcé d'être l'acteur. L'exemple (5d) relève des cas où le locuteur parle à soi-même dans une sorte de dédoublement de la personne. Ici, le «tu» remplace le «je». Par ailleurs, on peut à chaque fois gloser le «tu» par le «je». Dans ces cas précis, la solution de «tu indéfini» devient encore moins convaincante. En somme, tout en gardant le profil classique de «tu», nous pouvons expliquer cet emploi de «tu» grâce au processus de transfert.

3.2.il (elle)

Ces pronoms se résument en 3 traits :

- il s'agit de singuliers animés ou inanimés ;
- ces pronoms servent à désigner quelque chose dont il a été question auparavant (emploi anaphorique) ;
- ils servent également à désigner une personne qui n'est ni le locuteur ni l'interlocuteur dans une situation d'énonciation (emploi déictique).

Dans le cadre de ce travail, le point qui nous intéresse le plus est le cas de «il» en emploi peu ordinaire. Il s'agit des cas où «il» remplace «tu».

En voici un exemple :

(6a) (en s'adressant à un enfant) Alors, il est content ?

On a tendance à attribuer à cet emploi de «il» une valeur hypocoristique. Mais à notre avis, la valeur de cet emploi est purement fonctionnelle, à savoir que comme l'indique son étymon, *infans* «qui ne parle pas», un enfant de bas âge est considéré par définition comme étant hors du champ de la communication. En s'adressant ainsi à un très jeune enfant, le locuteur n'attend pas de réponse (l'enfant n'est pas censé comprendre). *Stricto sensu*, dans ce cas le propos du locuteur ne serait pas destiné au bébé mais plutôt à l'adulte qui l'accompagne. Si on accepte ce

point de vue, la valeur affective ne serait qu'un effet secondaire qui en découle. Une autre preuve en est que par extension si cet emploi de «il» est appliqué à un adulte, comme dans :
(6b) (en s'adressant à une adulte) Alors, elle est satisfaite?

L'effet de sens sera plutôt négatif (certes, il y a un côté humoristique) : l'adulte concerné se voit traité comme un enfant en bas âge. On induit une sorte de régression de cette personne.
Peut-on réellement considérer dans ce cas que le «il» remplace le «tu»? Quoi qu'il en soit, étant donné des cas en extension, c'est-à-dire un adulte s'adressant à un adulte, on peut considérer que «il» dans ce cas de figure remplace «tu».

Il y aurait un autre type d'utilisation de cette forme. Pour introduire une sorte de distanciation par rapport à l'interlocuteur, on simule la présence d'une tierce personne à laquelle on s'adresserait, de façon à signifier que l'énoncé va être objectif, en faisant comme si l'interlocuteur ne pouvait pas comprendre (comme un bébé). Il s'agit d'une dépersonnalisation de l'énoncé, par pudeur (puisqu'il s'agit en général de propos positifs). Ce cas de figure est illustré dans les exemples suivants :

(6c) Il a une belle cravate, le monsieur !
(6d) Elle a de magnifiques chaussures, la dame ![4]

3.3.nous

Ce pronom sert à désigner un ensemble de personnes comprenant le locuteur. Les différentes figures possibles sont les suivantes : nous 1 : je + tu; nous 2 : je + il (elle)(s); nous 3 : je + tu + il (elle)(s).
L'emploi qui nous intéresse est «nous» fonctionnant comme substitut rhétorique de «je »[5]. Cet emploi se subdivise en trois catégories :

3.3.1. nous de majesté

Comme l'illustre l'exemple suivant, le «nous» dans ce cas s'assimile métaphoriquement à une pluralité.

[4] Bien entendu, ces énoncés peuvent prendre une tournure de moquerie car l'aspect humoristique reste toujours disponible dans ce type d'énoncés.

(7a) Nous, Louis quatorzième du nom, roi de France et de Navarre
(7b) Nous, préfet de l'Yvonne, ordonnons ce qui suit.

Ce «nous» permet en effet aux souverains et aux détenteurs d'autorité d'affirmer que leur personne n'appartient pas à eux-mêmes mais à l'état qu'ils représentent. Ce «nous» permet ainsi de marquer le fait que lorsqu'ils prennent une décision, cette dernière l'est au nom de l'autorité qu'ils représentent et non en leur nom personnel.

3.3.2. nous de modestie

Cet emploi de «nous» est illustré par l'exemple suivant :

(7c) Nous nous proposons de traiter ici du comportement anaphorique des syntagmes prépositionnels de lieu.

Ce «nous» alloue au locuteur un ton modeste. L'individualité du locuteur s'estompe derrière une entité collective. En employant ce «nous», les auteurs et les conférenciers présentent au public le résultat de leurs travaux sur un ton non prétentieux, en laissant entendre qu'il s'agit du fruit de travaux collectifs.

3.3.3. nous de compassion

Prenons les exemples suivants :

(7d) Madame Muchot, comment nous portons-nous aujourd'hui ?
(7e) Alors, nous sommes triste ?
(7f) On nous a fait de la peine ?

Le locuteur s'associe à l'interlocuteur et à ce qui lui arrive. C'est ainsi que l'interlocuteur qui se trouve dans une situation éprouvante peut se sentir réconforté : lorsqu'un médecin par exemple s'adresse à un patient en employant ce «nous», ce dernier sentira qu'il n'est pas seul pour lutter contre sa maladie. Néanmoins, l'interdit de ce «nous de compassion» envers un interlocuteur socialement élevé corrobore l'idée que certains interlocuteurs peuvent se sentir

[5] Pour le traitement de ce pronom et le pronom «on», nous avons largement bénéficié la grammaire méthodique du français (GMF) de Riege et al. (1994).

humiliés par ce type de «nous». Ce cas de figure illustre le fait que la manifestation de la compassion est contrainte par la hiérarchie sociale[6].

3.4. vous

Mis à part le «vous» de politesse, la valeur de base du signifié de ce pronom est l'ensemble de personne comprenant au moins un «tu» mais excluant le «je». Deux possibilités se présentent : vous 1 : tu + il (elle)(s); vous 2 : tu + tu + tu….

Voyons les deux exemples suivants :

(8a) J'aime ça que les hommes soient un peu en retard au lieu d'arriver en avance, ce qui vous déstabilise et vous empêche de cacher les objets indésirables qui traînent chez vous (Le journal de Bridget Jones, Helen Fielding traduit par Arlette Stronmza, Albin Michel, 1996, P. 276)

(8b) (monologue d'un soldat) Ouf! C'est qu'il finirait par vous effrayer avec ses grands yeux malades (BD, Complainte des landes perdues, Rosinski Dufaux, Dargaud, T°4)

Cet emploi de «vous» se décrit de la même façon que celui de «tu» que nous avons étudié, à ceci près qu'il s'emploie davantage dans un texte écrit (ou quand l'interlocuteur est moins proche) : le locuteur ou l'auteur invite son (ses) interlocuteur(s) ou son (ses) lecteur(s) comme protagoniste(s) principal(aux) du récit. Dans les exemples (8a) et (8b), en invitant le lecteur à participer à son récit, l'auteur partage avec lui ses sentiments de façon plus vivante.

3.5. on

Le pronom «on» s'emploie uniquement en position de sujet. Sa valeur de base est celle d'un pronom indéfini renvoyant à une personne ou à un ensemble de personnes d'extension variable, que le locuteur ne peut ou ne veut pas identifier de façon plus précise : *On a sonné - En Bavière, on boit beaucoup de bière.* Cette indétermination le rend apte à fonctionner comme substitut de tous les autres pronoms personnels en rejetant leur référent dans l'anonymat (GMF : 197).

Se regroupent ainsi quatre cas de figures :

3.5.1. «on» remplace «nous»

[6] Dans une certaine mesure, nous pouvons même parler de *condescendance* : on s'adresse la plupart du temps soit à des gens simples ou très affaiblis par maladie ou par âge, effectivement assimilés à des enfants, ou alors c'est sur le ton de la plaisanterie.

Malgré la condamnation des puristes, on constate une forte tendance à remplacer le «nous» par le «on». Le «on» recouvre tous les emplois de «nous» sauf peut-être le «nous de majesté» et «le nous de compassion».
Prenons les exemples suivants :

(9a) Nous au moins, on est honnête / *On au moins, on est honnête.
(9b) Excusez-nous d'être en retard, on a été bloqué dans le métro.
(9c) Dans cette section, on (l'auteur) développera….
(9d) Quand on nous arrache tout ce que nous aimons, on ressent tous les jours que cette violence excite nos désirs (Bossuet).

Si le chemin qui mène du «nous de majesté» au «on» est définitivement bloqué, c'est non seulement pour la raison qu'ils appartiennent à différents registres du langage (l'emploi de «on» étant plutôt familier) mais également pour des raisons syntaxiques comme le montre l'exemple (9a). L'emploi de «on» est interdit dans la construction détachée. Or, le «nous de majesté» se manifeste souvent dans cette construction. Quant au «nous de compassion», lorsqu'on le remplace par le «on», le sentiment solidaire que manifeste le pronom «nous» se dilue sensiblement avec une nuance plus impersonnelle. Une tendance fortement prononcée en faveur de «on» à la place de «nous», surtout à l'oral, pourrait être, nous semble-t-il expliquée par une sorte d'économie du langage : on parle de plus en plus en employant moins de syllabes : bien entendu, il y a autant de syllabes dans « on » et dans « nous ». Ce serait plus exactement une économie de syllabes (et de difficulté) dans le verbe qui suit ; pour les verbes, la troisième personne singulier s'emploie beaucoup plus facilement (et a en général une forme plus simple) que la deuxième personne pluriel.
C'est ainsi que l'on pourrait expliquer le fait que le «on» peut être employé même dans les cas où le(s) référent(s) du sujet se trouve(nt) parfaitement bien défini(s) comme dans «On est à la maison».

3.5.2. «on» remplace «tu» ou «vous» (pluralité de tu)
Le rapport direct entre le locuteur et son ou ses interlocuteur(s) s'estompe par l'emploi de «on» à la place de «tu» ou «vous».
Dans l'exemple suivant :
(9e) Alors, madame Muchot, on voulait partir sans payer ?

l'emploi de «on» semble engendrer un effet de sens d'ordre plus humain, positif ou négatif : en inscrivant son interlocuteur dans une sorte d'anonymat, le locuteur en quelque sorte protège son interlocuteur. L'emploi de «on» dans ce cas permet d'atténuer le sentiment de culpabilité ou de honte de ce dernier. Il atténue aussi la responsabilité du locuteur qui parle de façon impersonnelle, qui ne veut pas s'impliquer par un adressage direct. D'autre part, un effet sarcastique peut découler de cet emploi de «on». Cela dépendra principalement du ton que choisira le locuteur.

3.5.3. «on» remplace «je»

(9f) A: Comment ça va?

B: On fait aller / On fait ce qu'on peut.

(9g) Ne soyez pas triste, puisqu'on vous dit qu'on vous aime.

Dans (9f), en se confondant dans la masse anonyme par le biais de l'emploi de «on», le locuteur, pour ainsi dire, s'évade de la réalité plutôt négative dans laquelle il se trouve. S'il allait bien, il ne répondrait pas de cette façon. Par l'emploi de «on», le locuteur prend de la distance par rapport à sa propre vie et la décrit comme s'il s'agissait de celle d'un autre. Il peut également y avoir une nuance d'humilité, de pudeur en ne voulant pas directement parler de soi.

Une des interprétations possibles de (9g) est celle de l'aveu voilé d'une personne pudique : cette dernière peut ainsi éviter une situation plutôt embarrassante tout en déclarant ses sentiments à son interlocuteur.

3.5.4. «on» remplace «il(s), elle(s)» anaphoriques

Soient les exemples suivants :

(9h) Je les avais prévenus, mais on n'a pas voulu m'écouter.

(9i) Elle n'a pas répondu à cette lettre? C'est qu'on a sa fierté.

En remplaçant «il(s), elle(s)» anaphoriques, le pronom «on» marque une distance, parfois ironique, avec le référent de ces pronoms.

En somme, en français, le processus de transfert pour la catégorie pronominale est non seulement un moyen précieux pour marquer la politesse, la solidarité, l'encouragement, l'autorité, la modestie, etc. mais aussi, inversement, un moyen d'éviter un conflit direct et de masquer ses sentiments envers les uns et les autres, etc. Grâce à ce processus, on peut marquer

tantôt l'éloignement, tantôt le rapprochement l'un par rapport à l'autre, ce à tout instant jugé nécessaire. C'est une véritable source de richesse de la langue française.

4. L'emploi des pronoms en coréen

Le coréen en revanche semble être très figé sur ce point : le transfert libre entre les pronoms n'est pas permis. L'idée communément répandue jusqu'ici par les linguistes et les grammairiens est la suivante : en coréen, les pronoms de la première et de la deuxième personne se trouvent très souvent omis. Cela pour deux raisons : 1) l'économie du langage dans le contexte où le locuteur et l'interlocuteur s'identifient clairement, 2) la difficulté d'employer des termes (pronoms) appropriés (J.-M LI, 1985: 47).

Mais une analyse plus poussée montre que le choix de la forme du sujet et l'omission de ce dernier ne s'expliquent pas de façon si simple. Benveniste (1966 : § XX) explique la conception des pronoms dans toutes les langues par l'économie du langage. Il souligne le fait que dans toutes les langues la forme du pronom est courte et simple. Mais, en français actuel, dans l'utilisation des pronoms, l'économie du langage ne constitue plus la seule justification, comme le montrent les exemples empruntés à Zribi-Hertz et Kang (à paraître 2003) :

(10a) Quand Frédo_z fait sa promenade du soir, Frédo_z se pavane.
(10b) Quand il_z fait sa promenade du soir, Frédo_z se pavane.

(11a) *Il_z aime Paul_z.
(11b) *Il_z pense que Paul_z va gagner.
(11c) *Paul_z aime Paul_z.
(11d) *Paul_z pense que Paul_z va gagner.

Ces exemples sont commentés par les auteurs comme suit : dans l'exemple (10a), la répétition du nom propre semble acceptable moyennant un certain caractère d'importance attaché au personnage Frédo; en (10b), un NP coréfère avec un pronom qui le précède dans l'ordre linéaire. Les exemples (11a)-(11d) semblent par contre mal formés dans l'interprétation coréférentielle indiquée par l'indice «z».

En coréen également, tout ne s'explique pas par l'économie du langage. En voici quelques points observables[7]:

(i) locuteur < interlocuteur (en âge ou en rang social) :

Lorsqu'il s'agit d'un interlocuteur plus âgé ou de rang social plus élevé, c'est le nom correspondant à sa situation qui s'emploie. Pour ce cas de figure, le coréen ne dispose pas de pronom correspondant. L'ellipse du sujet entraîne quant à lui le rabaissement relatif du degré de respectabilité[8]. La place du sujet est donc toujours affectée par le nom qui décrit le mieux la situation de l'interlocuteur. Néanmoins, lorsqu'il s'agit de plusieurs interlocuteurs dans la même situation, un seul choix s'impose : c'est l'ellipse du sujet ;

(ii) locuteur = interlocuteur (en âge ou en rang social) :

Le pronom devient une sorte de marqueur d'intimité, non vraiment le produit de l'économie du langage. Et même si le locuteur et son interlocuteur arrivent à s'identifier clairement, l'ellipse du sujet ne se fait pas de façon systématique ;

(iii) locuteur > interlocuteur (en âge ou en rang social) :

- Pour un locuteur qui est lié par un lien de parenté, la place du sujet doit être affectée par le nom indiquant la nature de la parenté, comme neveu, nièce, etc. Mais lorsqu'il s'agit des parents de degré inférieur très jeunes, on emploie plutôt le pronom (nô : tu ; nôhitîl : vous pluriel) ou l'ellipse ;

- Pour un interlocuteur plus jeune, qui n'est lié ni par un lien de parenté ni par un lien professionnel, sont privilégiés le pronom (jane) ou le nom patronymique + suffixe vocatif (kun, ssi, yang) ;

- Pour un interlocuteur lié par un lien professionnel, c'est toujours le nom de grade sans suffixe honorifique qui s'emploie. Mais lorsqu'il y a une grande différence de grade, est choisi le pronom (jane) ou le nom patronymique + suffixe vocatif (kun, ssi, yang).

(iv) Entre les couples :

Les pronoms du type «tangsin, imja, jagi» etc. l'emportent sur n'importe quel autre type de choix.

Cette liste, bien qu'elle soit complexe, est loin d'être exhaustive. De cette analyse, on peut tirer la conclusion suivante : le coréen est une langue qui privilégie l'emploi de noms incroyablement variés au détriment des pronoms, qui sont en nombre très restreint.

---

[7] Nous avons effectué une étude approfondie sur ce point mais au lieu d'entrer dans le détail avec des exemples coréens à l'appui, nous nous contentons d'exposer quelques points essentiels.

Cela pourrait s'expliquer par le fait que le coréen est une langue marquée par un système d'honorificité relativement complexe qui contraint le quotidien : les coréens sont obligés d'être fixés sur leurs interlocuteurs pour mieux choisir le degré de politesse convenable. Tenant compte cette contrainte sociale, il est aisé de comprendre que ce jeu de transfert des pronoms personnels ou des expressions d'adresse n'est pas disponible pour le coréen.

5. Conclusion(s)

Nous avons effectué un petit parcours pour méditer sur le problème lié aux terminologies *indéfini* et *générique* dans «tu indéfini» «tu générique». Un détour en coréen n'a pas été inintéressant pour souligner le fait que l'usage de ces expressions (et les idées qui y sont associées) n'est pas obligatoire et que le français est une langue marquée de façon très productive par le jeu du transfert. En effet, par le biais de ce processus de transfert, nous avons pu montrer que ce «tu dit indéfini» n'est qu'une des manifestations de ce phénomène linguistique.

Le processus de transfert pour la catégorie pronominale est en effet une véritable source de richesse de la langue française. Un locuteur français peut ainsi marquer l'éloignement, ou le rapprochement par rapport à son interlocuteur, à tout instant jugé nécessaire.

Références bibliographiques

Benveniste (E.) : Problèmes de linguistique générale 1, Gallimard, 1966.

Kleiber (G.) : « Du côté de la généricité verbale : les approches quantificationnelles », (*Langages,* n° 79, 1985, pp. 61-88).

Kleiber (G.) : « Déictiques, embrayeurs, *token-reflexives*, symboles indexicaux, etc. : comment les définir ? », (*L'information grammaticale*, 1986, n° 30, pp. 3-22).

Kleiber (G.) & Lazzaro (H.) : « Qu'est-ce qu'un SN générique ? *Ou Les carottes qui poussent ici sont plus grosses que les autres, in* G. Kleiber (éd.) », (*Rencontre(s) avec la généricité*, Klincksieck, 1987, Paris, pp. 73-111).

Levinson (S. C.) : *Pragmatics*, University Press, 1983, Cambridge.

Li (J.-M.) : *Grammaire du Coréen*, Tome 1, 1985, Paris. P.A.F.

Riegel (M.) et al. : *Grammaire méthodique du français*, PUF, 1994, Paris.

[8] Cf. Zribi-Hertz & Kang (à paraître 2003), pour l'interaction entre l'honorificité et la répétition du sujet-matrice dans le sujet enchâssé.

Vandeloise (C.) : *L'espace en français*, Sémantique des prépositions spatiales, Seuil, 1986, Paris.

Zribi-Hertz (A.) & Kang (O.-K) : "A l'est et à l'ouest du Principe C : liage et réidentification en français et en coréen", *in* J. -L. Aroui (sld.) (*Le sens et la mesure*, 2003 (à paraître), Paris : Honoré Champion).